



ESC

RIVES DE GARONNE

CCI LOT-ET-GARONNE



Bac +3

Chargé(e) des Ressources Humaines (CRH)



Campus : **Agen**



Rythme : **Alternance sur 12 mois**



Admission : **Niveau 5 (Bac +2) minimum**

INTRODUCTION

Le Bac +3 Chargé(e) des Ressources Humaines permet d'acquérir les compétences essentielles pour accompagner la gestion et le développement des ressources humaines au sein des organisations.

Grâce à ses quatre blocs de compétences, cette formation prépare les futurs professionnels à mettre en œuvre une stratégie RH adaptée aux enjeux de l'entreprise.

Les apprenants développent une expertise dans l'ensemble des missions liées aux ressources humaines : recrutement, intégration des collaborateurs, gestion des parcours professionnels et développement des compétences.

La formation aborde également les fondamentaux de la gestion administrative du personnel, de la paie et de l'organisation du dialogue social, afin de maîtriser les principaux leviers de la fonction RH.

La formation « Chargé(e) des Ressources Humaines » est proposée en alternance.

Titre certifié de niveau 6 inscrit au RNCP 36143 - ECOLE SUPERIEURE DE VENTE ET DE MANAGEMENT - CCI PARIS ILE-DE-FRANCE EDUCATION — Enregistré le 26/01/2022

OBJECTIFS



- Comprendre la stratégie d'entreprise et fonction RH
- Contribuer à l'efficacité de l'organisation et au développement de son entité
- Définir le plan de recrutement et du plan de sourcing
- Piloter le plan de sourcing et sélection des candidats
- Conduire des entretiens de recrutement
- Mettre en place le Onboarding : actions et outils
- Utiliser la Programmation Neurolinguistique (PNL) au service du recrutement
- Maîtriser l'anglais des RH
- Analyser la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels en entreprise (GEPP)
- Concevoir et piloter le plan de développement des compétences
- Conduire les entretiens conseils
- Maîtriser les fondamentaux du droit individuel du travail
- Comprendre la digitalisation et Système d'Information sur les Ressources Humaines (SIRH)
- Piloter la gestion administrative du personnel et SIRH
- Gérer la paie et l'application de la politique de rémunération
- Concevoir et suivre les données sociales
- Gérer un projet Qualité de Vie au Travail (QVT)
- Communiquer en interne sur les RPS, sécurité, santé et QVT
- Maîtrise de soi
- Conduire les plans d'amélioration de la QVT
- Gérer le reporting et la concertation avec les Instances Représentatives du Personnel (IRP)

DURÉE



525 h. - 12 mois (sept. → juill.)
Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de
façon indépendante

RYTHME



Présentiel
1 j/sem. (vendredi)
+ quelques semaines complètes

DATE DE RENTRÉE



Septembre 2026

CONDITIONS D'ADMISSION



- Être titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau 5 (Bac +2)
- Réussir les tests et l'entretien de sélection (un comité se réunit pour examiner les candidatures reçues)
- Signer un contrat d'apprentissage / professionnalisation avec une entreprise ou valider l'accès à la formation via un des autres dispositifs prévus (CPF, Plan de formation de l'entreprise, CPF de Transition, pro-A, VAE)
- Equivalence : Diplôme de niveau 6 (Bac +3)
- Passerelles : pas de passerelle spécifique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Des formateurs expérimentés et professionnels animent la formation "Chargé(e) des Ressources Humaines" dans une approche pragmatique.

Chacun est doté d'une expérience professionnelle significative et d'un diplôme en corrélation avec les compétences transmises.

Le CFA est doté de 2 salles informatiques et de postes informatiques équipés de logiciels en lien avec les enseignements dispensés.

1 Bloc de compétences

Recruter et intégrer les salariés dans l'entreprise

- Identifier et analyser les besoins en recrutement de l'unité, entreprise
- Choisir et mettre en œuvre des actions de sourcing de candidats et valoriser la marque employeur
- Choisir et mettre en œuvre des actions et modalités de sélection de candidats
- Mettre en place le parcours d'intégration et ses outils associés à des candidats recrutés

2 Bloc de compétences

Gérer les parcours professionnels et développer les compétences des salariés de l'entreprise

- Recueillir et analyser les besoins en formation et en mobilité professionnelle
- Elaborer le plan de développement des compétences et son budget
- Sélectionner les prestataires des actions en formation
- Mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation des actions et des outils de gestion
- Conseiller individuellement des salariés sur les questions de mobilité et d'évolution professionnelle

3 Bloc de compétences

Piloter la gestion administrative du personnel et de la paie de l'entreprise

- Assurer le suivi des évolutions législatives et réglementaires
- Contrôler la tenue à jour des dossiers individuels administratifs des salariés
- Piloter l'établissement de la paie et les déclarations et cotisations sociales réglementaires
- Faire le reporting des données sociales auprès de la direction

4 Bloc de compétences

Organiser le dialogue social et le maintien/amélioration de la Qualité de Vie au Travail

- Assurer le suivi des salariés et l'évaluation de la Qualité de Vie au Travail (QVT) selon des critères et indicateurs qualitatifs et quantitatifs
- Communiquer en interne en matière de prévention des risques, de sécurité, de santé et de qualité de vie au travail
- Mettre en place des mesures en matière de prévention des risques, de sécurité, de santé et de qualité de vie au travail
- Préparer et participer aux instances de concertation dans le cadre du CSE

5 Bloc de compétences

Bloc développement durable

- Un module au choix : Transition agroalimentaire / Sobriété numérique / Consommation responsable
- Développer les connaissances et compétences métier autour des enjeux de transition écologique

ÉVALUATION



- **Bloc 1** – Plan d'action de recrutement et d'intégration (écrit 3h30) - Evaluation d'une candidature et conduite d'un entretien de recrutement (oral 1 h.)
- **Bloc 2** – Plan de développement des compétences (dossier maison) - Analyse du projet d'évolution d'un salarié (écrit 1 h.)
- **Bloc 3** - Vérification de la conformité du dossier d'un salarié (écrit 3h30) - Vérification de la conformité d'un bulletin de paie (écrit 3h30) - Reporting des données sociales (écrit 2 h.)
- **Bloc 4** – Conduite d'un projet sur la QVCT (mémoire + oral) - Organisation des instances représentatives du personnel (écrit 2 h.)

POURSUITES D'ÉTUDES

Bac +5 Manager en Stratégie et Développement des Ressources Humaines

Bac +5 Manager de Commerce et de Centre de Profit

DÉBOUCHÉS

Chargé(e) de recrutement (ROME : M1502).

Chargé(e) de développement RH (ROME : M1502).

Chargé(e) de gestion administrative du personnel (ROME : M1501).

FINANCEMENT



- Coût indicatif de la formation en contrat d'apprentissage : 10 347€
- Coût indicatif en contrat de professionnalisation : 7 845€
- Dans le cadre d'un contrat en alternance, les frais pédagogiques sont pris en charge par l'OPCO de l'entreprise
- Aucun frais de formation n'est à la charge de l'alternant. Seule la CVEC reste due par l'étudiant

Taux de réussite



100 %

2024

Taux de réussite



100 %

2025

Taux de réussite



100 %

2026

Taux de
présentation
aux examens

100 %

Taux de
poursuite
d'études

21 %

Taux d'insertion
à 6 mois

89 %

Taux de
rupture

22 %

Taux
d'abandon

0 %

ACCESSIBILITÉ



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.



ESC

RIVES DE GARONNE

CCI LOT-ET-GARONNE